

raison. Or, s'ils ont eu raison à cette époque, pourquoi aujourd'hui faudrait-il condamner les hommes au sang généreux qui ne veulent pas permettre aux récalcitrants de faire la loi au reste de leurs concitoyens? Rempporter la victoire, voilà l'essentiel et quand à nos différends politiques, nous pourrions régler cela plus tard, il aurait fallu établir le service obligatoire dès le début; mais je n'entends nullement blâmer les honorables députés de la droite, parce que si nous eussions été au pouvoir, nous ne l'aurions pas adopté. Pourquoi? Parce que personne ne s'imaginait que la guerre durerait aussi longtemps, et il s'offrait plus d'hommes qu'on ne pouvait en utiliser à ce moment. Mais maintenant que les engagements volontaires ont cessé, comment allons-nous autrement nous procurer les effectifs voulus? L'honorable député de Humboldt (M. Neely) a dit, lors de la deuxième lecture, que tout gouvernement avait un droit inhérent de recruter des soldats pour la défense du pays? Pourquoi ne recruterions-nous pas des hommes pour la défense du pays. Il est inutile de dire que nous défendrons le pays, lorsque notre territoire sera attaqué. Les champs de bataille de France et des Flandres, voilà où il faut défendre le Canada. A quoi servirait une armée canadienne combattant sur le sol canadien, si les armées britanniques et françaises étaient écrasées, et si l'Allemagne pouvait débarquer une armée au Canada? Il serait trop tard; et nombre de mes amis regretteront plus tard leur attitude actuelle. Les fils du Canada écrivent au front de glorieuses pages d'histoire. Mais lorsque la moitié des Français d'âge militaire sont tués en défendant la France aussi bien que le Canada; lorsque des milliers et des dizaines de milliers de femmes et de jeunes filles de France et de Flandre sont presque réduites en esclavage—le pire des esclavages, comparable à la traite des blanches—et soumises à de tels outrages que leurs amis désireraient les voir dans leurs tombes; je le déclare solennellement, ceux qui contemplant avec sérénité pareils spectacles et ne veulent pas que le Canada envoie des renforts au front pour y conserver notre armée intacte, ceux-là, dis-je, se reprocheront amèrement un jour à venir, leur attitude d'aujourd'hui.

D'ici à la fin de la guerre il serait préférable, à mon avis, d'établir un gouvernement national. Ceux qui occupent aujourd'hui les banquettes ministérielles sont en bonne posture pour administrer la loi de conscription. Un gouvernement de parti composé de ceux qui siègent aujourd'hui de notre côté de la Chambre ne serait pas non

plus en mesure de réussir. Le Canada aurait tout à gagner, si les deux partis consentaient à enterrer la hache de guerre pendant un certain temps et s'unir pour former un gouvernement national jusqu'à la fin de la guerre. Alors personne n'entrerait en lice avec plus de plaisir que moi pour combattre les bons combats du libéralisme. Je n'ai jamais nourri d'amitié pour les ministériels; et je n'ai guère de sympathie pour eux aujourd'hui. Il ne me siérait guère de travailler de concert avec eux. Mais en présence de la situation qui se dresse devant nous, alors que le sort de l'empire et de ce pays tremble dans la balance, ce n'est pas l'heure de lutter pour des intérêts de parti. Nous devrions les laisser de côté pour le moment, former un gouvernement national, continuer la guerre jusqu'à la victoire puis de régler nos différends du mieux que nous pourrions plus tard.

Le bill de conscription présenté par le premier ministre (sir Robert Borden) s'arrête à mi-chemin. Je veux la mobilisation militaire, mais en outre je veux en même temps la mobilisation des ressources et celle de la richesse. Je me sers de l'expression "mobilisation de la richesse" dans l'acception employée par l'honorable député de Renfrew-Sud (M. Graham) l'autre jour, et dans le même sens que le ministre des Finances (sir Thomas White). Le Gouvernement n'a pas droit, à mon avis, d'aller saisir dans la banque les \$10,000 que quelqu'un y a déposés.

Je prétends que lorsqu'un homme a un revenu de \$50,000 ou \$100,000 et ne paye pas autant de taxes que la moyenne des citoyens du pays—et il y a beaucoup d'hommes dans cette catégorie—s'il était obligé de payer 10 ou 20 p. 100 de son revenu en argent jusqu'à la fin de la guerre, ce ne serait pas une mauvaise idée.

Prenez l'homme qui a un revenu net de \$100,000 par an, ne pourrait-il pas très bien vivre avec \$75,000 ou \$80,000? Si le Gouvernement essaye d'appliquer une loi de conscription pour les hommes sans ordonner la mobilisation de la richesse en imposant un impôt sur le revenu qui sera réparti équitablement sur tous, leur loi de conscription n'aura pas de succès. Ils ne devraient pas essayer d'établir la conscription de la richesse seulement; l'une est aussi nécessaire que l'autre. Je voterai la 3e lecture avec l'entente, comme l'a dit l'autre jour le ministre du Commerce, que l'on présentera au cours de cette session une loi créant un impôt sur le revenu qui sera payé par chaque citoyen capable de le faire.

J'ai pensé que je devais parfaitement faire savoir à mes électeurs que j'étais en